

## FAITS SAILLANTS

- Un an après le Sommet mondial de l'aide humanitaire, le Tchad continue la mise en œuvre des engagements pris lors du Sommet.
- Le Tchad est le pays le plus vulnérable au changement climatique selon l'indice établi par *Verisk Maplecroft*.
- Environ 2 700 personnes auraient fui la zone de Massamagne dans le Salamat pour trouver refuge à 5 km de l'autre côté de la frontière centrafricaine.

## CHIFFRES CLÉS

Population	14,2M
Taux d'alphabétisation	23%
Espérance de vie	51,9 ans
Taux de mortalité des <5 ans	133/1 000
Taux de mortalité maternelle	860/100 000
Personnes affectées	8,1M
Personnes dans le besoin	4,7 M
Accès à l'eau potable	54%
PDI (dont enregistrés au 31/01/2017)	103 670 (90 911)
Réfugiés	403 764
Retournés	87 369
Ressortissants de pays tiers	324

## FINANCEMENTS

**589 millions**  
fonds requis (en US\$)

**30%**  
financés



OCHA

## Au sommaire

- Un an après le Sommet Mondial Humanitaire P.1
- Climat: le Tchad, pays le plus vulnérable P.3
- Près de 3 000 Tchadiens en RCA P.6

## Un an après le Sommet mondial de l'aide humanitaire

### La mise en œuvre des engagements

Le Sommet mondial de l'aide humanitaire, tenu du 23 au 24 mai 2016 à Istanbul en Turquie, a insufflé une nouvelle dynamique à l'aide humanitaire et de développement dans le but d'améliorer les conditions de vie des personnes affectées. Cette rencontre de grande envergure ayant réuni les Etats, dont le Tchad, les acteurs humanitaires et de développement et les bailleurs de fonds, a adopté de nouvelles stratégies qui orientent la mise en œuvre et le financement des actions humanitaires et de développement en faveur des personnes dans le besoin.

L'essentiel de ces orientations est contenu dans le document « Commitments to Action » qui compile les 32 engagements issus des discussions tenues au Sommet. Un autre document essentiel est le « *Grand Bargain* », un engagement en 10 points, de 34 bailleurs et organisations humanitaires, à servir les personnes dans le besoin.

Le « *Grand Bargain* » encourage notamment d'augmenter le soutien financier et technique aux acteurs locaux et nationaux, d'encourager les évaluations conjointes multisectorielles impliquant les acteurs de développement et les autorités locales. Il est également question de renforcer l'utilisation et la coordination des programmes de transferts monétaires, d'impliquer les personnes qui reçoivent de l'aide dans le processus de décision, de favoriser la planification pluriannuelle et d'améliorer les engagements entre les acteurs humanitaires et de développement, sur la base des avantages comparatifs et sans dévier des principes humanitaires.

### Adopter la nouvelle façon de travailler

Certains des points énoncés dans le « Grand Bargain » connaissent déjà une mise en œuvre au Tchad. Ainsi, l'engagement entre les acteurs humanitaires et de développement ainsi que les acteurs nationaux est en marche, avec la définition d'une

#### Grand Bargain

##### Un engagement commun pour mieux servir les personnes dans le besoin

1. Transparence accrue ;
2. Davantage de soutien et d'outils de financement pour les organismes locaux et nationaux d'intervention d'urgence ;
3. Renforcement de l'utilisation et de la coordination des programmes de transferts monétaires ;
4. Réduction des redondances et des frais de gestion grâce à des examens fonctionnels périodiques ;
5. Améliorer les évaluations des besoins conjointes et impartiales ;
6. Révolution participative : intégrer les personnes qui reçoivent l'aide aux prises de décisions qui affectent leurs vies ;
7. Recours accru aux financements et à la programmation pluriannuels de l'action humanitaire s'appuyant sur des mécanismes collaboratifs ;
8. Réduction de l'affectation (earmarking) des contributions des donateurs ;
9. Harmonisation et simplification des exigences de rapportage ;
10. Engagement accru entre les acteurs humanitaires et de développement.

*Le renforcement du lien entre humanitaire et développement a permis de développer des priorités opérationnelles pour le Lac, le Sud et l'Est qui seront présentées lors de la table-ronde de Paris.*

stratégie pluriannuelle 2017-19 et à travers l'organisation du premier Forum Humanitaire-Développement le 6 juin 2017. Ce forum, co-présidé par le Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement et le Coordonnateur Humanitaire, a permis aux services techniques étatiques, acteurs humanitaires et de développement ainsi que les bailleurs de fonds d'échanger sur la nouvelle façon de travailler et de s'engager à aller de l'avant dans la mise en œuvre d'une approche conjointe au profit de la réduction durable des vulnérabilités des populations au Tchad. Des priorités opérationnelles communes pour les régions du Lac, de l'Est et du Sud ont également été présentées au cours de ce Forum Humanitaire-Développement et seront portées à la table-ronde de Paris pour le lancement du Plan National de Développement.

Un autre pas en avant est l'organisation de la mission conjointe du Système des Nations Unies et des partenaires techniques et financiers, du 27 au 29 juin 2017 à Goré dans la région du Logone Oriental où cohabitent réfugiés centrafricains, retournés tchadiens de la République Centrafricaine et populations hôtes. Les représentants des Etats-Unis, de la France, du Japon, de la Suisse et l'Office d'aide humanitaire de la Commission Européenne (ECHO) ont pu échanger avec les autorités locales, les partenaires opérationnels, et les populations réfugiées et retournées dans les camps de réfugiés et sites de retournés, afin de valider les priorités conjointes pour des solutions durables au sud du Tchad.



Crédit photo. : OCHA/Clara Laire. La mission conjointe du Système des Nations Unies et des bailleurs dans un atelier de mécanique avec les réfugiés.

*La mission conjointe s'est accordée sur la priorité d'intégrer les populations déplacées au sein des communautés hôtes, à travers l'appui aux moyens d'existence et le développement d'opportunités socio-économiques.*

Les participants se sont accordés sur la priorité de l'intégration des populations en déplacement au sein des communautés hôtes, qui implique un volet essentiel d'appui aux moyens d'existence et de développement d'opportunités socio-économiques afin de promouvoir l'autosuffisance. Une autre priorité est l'amélioration de l'accès aux services de base, en particulier la santé et l'éducation. Les visites de terrain ont également mis en exergue la persistance de besoins urgents, qui nécessitent de maintenir une réponse humanitaire adéquate selon les seuils de vulnérabilité.

La réponse via les programmes de transferts monétaires prend également de l'ampleur, avec le groupe de travail sur les transferts monétaires. En 2016, huit organisations avaient pu toucher plus de 60 000 personnes dans six régions du pays à travers cette modalité de réponse. Au premier semestre de 2017, 205 092 personnes ont été assistées à travers les programmes de transferts monétaires mis en œuvre par les partenaires dont le Programme alimentaire mondial (PAM), les ONG ACTED, IHDL, Oxfam, CARE, Catholic Relief Services (CRS), Secadev, International Rescue Committee (IRC) et Action contre la faim (ACF).

D'autres initiatives sont en cours, telles que la stratégie de l'Equipe humanitaire pays sur la redevabilité aux personnes affectées (*Accountability to Affected People, AAP*), en lien avec l'engagement 6 du « Grand Bargain » sur la révolution participative, qui permettra d'accompagner les acteurs humanitaires dans l'intégration des personnes bénéficiant de l'aide dans leurs projets.

En guise de rappel, trois éléments clés caractérisent la nouvelle façon de travailler. Les acteurs humanitaires et de développement doivent définir, en collaboration avec les bailleurs de fonds, des résultats collectifs communément acceptés pour réduire les besoins, les risques et les vulnérabilités des personnes et augmenter leur capacité de résilience. L'intervention doit se faire sur base des avantages comparatifs des partenaires. Enfin, il est nécessaire d'élaborer un calendrier pluriannuel pour analyser, élaborer des stratégies, planifier et financer des opérations étalées à court, moyen et long terme.

## Changement climatique : le Tchad est le plus vulnérable au monde



### L'Indice de vulnérabilité au changement climatique

D'après les analyses de l'Indice de vulnérabilité au changement climatique (IVCC), faites par [Verisk Maplecroft](#) (une organisation de monitoring et de conseil sur les risques dans le monde), le Tchad est le pays le plus vulnérable au changement climatique. Avec un score de 0,11 sur 100, le Tchad est en tête des pays les plus vulnérables, devant le Niger et la République Centrafricaine, entre autres. Selon l'IVCC, trois éléments essentiels guident ces analyses : l'exposition au changement climatique, la sensibilité et la capacité d'adaptation à ce phénomène.

L'exposition prend en compte la probabilité que la population d'un pays subisse des phénomènes climatiques importantes tels que la sécheresse, les inondations, les incendies de forêt, les glissements de terrain, les cyclones et l'élévation du niveau de la mer. L'exposition évalue également la probabilité de la survenue des changements de paramètres tels que la température de l'air, les précipitations et l'humidité.

La sensibilité montre dans quelle mesure la population d'un pays est susceptible d'être affectée par un événement climatique extrême ou des changements dans les éléments climatiques. Cela est déterminé par les ressources économiques des communautés, leur accès aux services de santé et à l'éducation, la pression démographique, les infrastructures, les ressources naturelles et la dépendance au secteur agricole.

Enfin, la capacité d'adaptation découle de l'aptitude des institutions, de l'économie et des communautés d'un pays à s'adapter ou même à tirer parti des contraintes dues aux impacts du changement climatique.

*Avec un score de 0,11 sur 100, le Tchad est en tête des pays les plus vulnérables, devant le Niger et la République Centrafricaine.*

*Le Tchad est particulièrement sensible aux conséquences du changement climatique, notamment à cause des vulnérabilités structurelles existantes : avec un taux d'accès à l'eau potable de 54 %, et de mortalité maternelle et infantile parmi les plus élevés au monde (860 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes et 133 décès d'enfants de moins de cinq ans pour 1 000).*

## Les vulnérabilités climatiques et structurelles du Tchad

En termes d'exposition, le Tchad fait face, de manière récurrente, à la sécheresse et aux inondations qui favorisent l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, les épidémies ainsi que les conflits entre éleveurs et cultivateurs. Chaque année, des millions de personnes sont affectées par les conséquences de ces phénomènes. En 2015 et 2016, par exemple, 3,9 millions de personnes ont souffert d'insécurité alimentaire sévère et 720 000 de la malnutrition, consécutives à la faible pluviométrie, particulièrement. L'on peut citer également des cas de conflits entre éleveurs et cultivateurs suite à la raréfaction des points d'eau et au manque de pâturages.

Sur le plan de la sensibilité, le Tchad est parmi les pays les moins développés de la planète, avec des taux d'alphabétisation de 23%, d'accès à l'eau potable de 54 %, de mortalité maternelle et infantile parmi les plus élevés au monde (860 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes et 133 décès d'enfants de moins de cinq ans pour 1 000). Il est classé 186<sup>e</sup> (sur 188 pays évalués) selon l'Indice de développement humain (IDH) 2016, le plaçant comme troisième pays le moins développé au monde, après la République Centrafricaine et le Niger. Ces vulnérabilités structurelles rendent le Tchad particulièrement sensible aux conséquences du changement climatique et sa population particulièrement à risque.

Concernant l'adaptation, les conséquences humanitaires des sécheresses et inondations cycliques montrent la faible capacité de résilience des communautés, régulièrement affectées au Tchad. D'ailleurs, [l'Alliance mondiale contre le changement climatique](#) (AMCC) confirme ces analyses de Verisk Maplecroft. « La vulnérabilité face à de tels événements est d'autant plus préoccupante que les structures administratives existantes (ministères, agences gouvernementales et collectivités territoriales) manquent de ressources humaines et financières, de capacités et de moyens d'action pour y répondre. Les impacts du changement climatique se font sentir dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, la santé, l'habitat et d'autres domaines encore », peut-on lire sur le site de l'organisation.

Ces différentes vulnérabilités constituent les facteurs sous-jacents de la plupart des crises humanitaires dans le pays.

## Le cas du Lac Tchad



Crédit : OCHA/C. Birch. Le Lac Tchad s'est mû en petits îlots au fil du temps.

Le Lac Tchad est un exemple des conséquences du changement climatique et de l'action de l'homme sur les ressources naturelles. De 25 000 km<sup>2</sup> en 1963, la superficie du lac s'est fortement rétrécie, tombant aujourd'hui sous la barre des 2 500 km<sup>2</sup> selon la [Commission du Bassin du Lac Tchad \(CBLT\)](#). Cet assèchement était prévu et annoncé par les experts des quatre pays limitrophes. C'est pour le retarder que la CBLT avait été créée, dès 1964, par le Cameroun, le Tchad, le Niger et le Nigeria. Son objectif est de gérer collectivement et durablement les eaux et les ressources halieutiques de ce bassin qui fait vivre environ 30 million de personnes.

Selon l'Observatoire du bassin du lac Tchad, organisme dépendant de la CBLT, le rétrécissement du Lac Tchad a deux principales causes, une liée à l'activité humaine et l'autre naturelle. L'utilisation irrationnelle des eaux de surface et la construction de certains ouvrages comme le barrage sur la Komadougou (rivière se jetant dans le lac) au Nigeria réduisent le volume d'eau apporté. En plus des activités humaines, la pluviométrie fortement affectée par le changement climatique n'a fait que baisser depuis 1973, ce qui a réduit le niveau du lac. De plus, les vents saisonniers du Sahara apportent quant à eux de grandes quantités de sable qui sédimentent dans le lac faisant apparaître de nouvelles îles.

Aujourd'hui, seuls le Cameroun et le Tchad comptent encore une rive au sein de leurs frontières. Et pire encore, selon les prévisions d'experts de plusieurs organisations techniques, le lac pourrait bien se tarir dans les décennies prochaines si rien n'est fait, mettant en péril 30 million de personnes.

*Quatre projets pilotes de 36 mois sont mis en œuvre dans le cadre du programme d'adaptation aux effets du changement climatique et développement des énergies renouvelables au Tchad.*

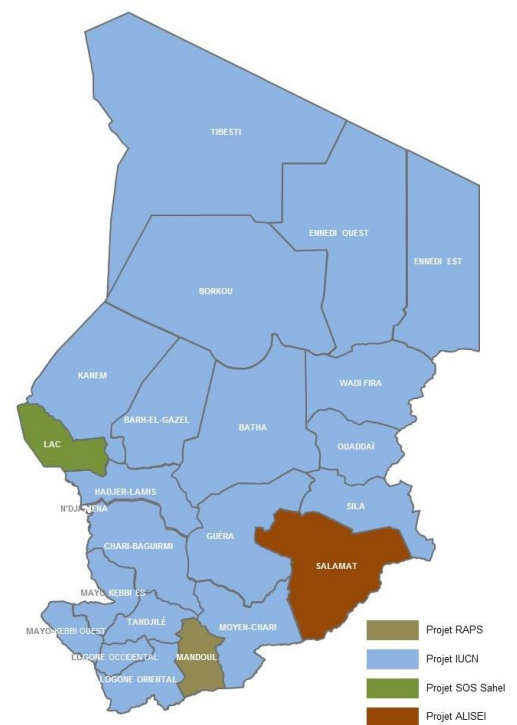
*Pour compenser les pertes environnementales nées de l'installation des camps de réfugiés, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR) a introduit des cuiseurs solaires qui contribuent à freiner la coupe du bois de chauffe par les réfugiés.*

## Réduire les vulnérabilités du Tchad aux changements climatiques

Un début d'action a été initié au Tchad. Selon l'AMCC, un programme d'action national d'adaptation aux changements climatiques (PANA) a été mis en place en février 2009, mais il manque de moyens pour la mise en œuvre. Or, le pays ne dispose pas de moyens institutionnels suffisants pour pouvoir pleinement recourir aux mécanismes financiers de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et mettre en œuvre des projets et mesures d'adaptation et d'atténuation. C'est ainsi que l'AMCC est intervenue pour aider le Tchad à remédier à ces lacunes. Dans ce cadre, un programme d'adaptation aux effets du changement climatique et développement des énergies renouvelables au Tchad est en cours de mise en œuvre à travers quatre projets pilotes.

Le premier projet, géré par l'ONG SOS Sahel International Tchad, concerne l'appui à la production agricole durable et diversifiée, adaptée à la variabilité et au changement climatique pour renforcer la résilience des ménages dans la région du Lac. Cet appui se matérialise par l'introduction de techniques agricoles innovantes. Le deuxième projet porte sur la gestion de la fertilité des sols et le soutien à une agriculture résiliente aux changements climatiques dans la région du Mandoul. Il est mis en œuvre par le Réseau d'action de partages et de solidarité du Mandoul (RAPS-Mandoul). L'autre projet, géré par l'ONG ALISEI, vise l'amélioration de la gestion concertée des ressources pastorales dans la plaine de Gara/Salamat pour une conservation intégrée et durable dans la zone périphérique du Parc National de Zakouma. Enfin, le quatrième projet, piloté par l'Union internationale de la conservation de la nature (IUCN), concerne l'amélioration de l'information, l'éducation et la communication des populations rurales et périurbaines à l'adaptation aux changements climatiques à travers le pays.

Localisation des projets pilotes de l'AMCC



Source : AMCC, OCHA

Ces projets pilotes de 36 mois permettront de tester, de démontrer sur le terrain, et d'évaluer en vue de leur adoption à une plus grande échelle, des pratiques et techniques permettant une résilience accrue des populations les plus vulnérables au changement et aux aléas climatiques ainsi qu'une exploitation plus durable des ressources naturelles.

En dehors du PANA, d'autres initiatives contribuent également à renforcer la résilience des communautés. Par exemple pour compenser les pertes environnementales nées de l'installation des camps de réfugiés, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR) a introduit des cuiseurs solaires qui contribuent à freiner la coupe du bois de chauffe par les réfugiés. Pour réduire les conflits éleveurs-cultivateurs dans la région du Batha, des mares pastorales ont été creusées le long des couloirs de transhumance, à une distance suffisante des parcelles agricoles. Cette ressource en eau additionnelle permet d'attendre que les agriculteurs réalisent leurs récoltes avant de faire revenir les troupeaux. Quant aux agriculteurs, la culture pluviale présentant trop de risques d'échec à cause de l'irrégularité des pluies, ils ont développé des cultures irriguées comme le maraîchage.

Les réponses humanitaires devraient être accompagnées par des interventions de développement qui intègrent les questions environnementales et s'inscrivent sur le moyen et le long terme en vue de réduire les impacts du changement climatique.

## En bref

### Près de 3 000 réfugiés tchadiens en RCA

Selon les autorités locales dans la région du Salamat (sud-est du Tchad), environ 2 700 personnes auraient fui la zone de Massamagne en juin (plus de la moitié de la population totale estimée dans la zone) pour trouver refuge à 5 km de l'autre côté de la frontière. Ces populations disent avoir fui la région en raison des harcèlements par des hommes en uniforme.

### De nouveaux réfugiés centrafricains au sud du Tchad

Du côté tchadien, selon les autorités locales, plus de 1 000 personnes sont arrivées début juillet dans les villages frontaliers de Sourou, Mini et Bitoye, région du Logone Oriental, y compris le maire et le sous-préfet de Ngaoundaye. Ces nouveaux afflux font suite à la reprise des hostilités le 7 juillet par un groupe armé à Ngaoundaye et Bang, deux villes centrafricaines situées à proximité de la frontière avec le Tchad et le Cameroun. La majorité des populations déplacées sont des femmes et des enfants hébergés par les communautés locales. Des afflux de population semblables avaient déjà été observés en avril 2017, avec 1 100 nouveaux réfugiés enregistrés suite à des affrontements dans le nord de la RCA. Les personnes nouvellement arrivées ont été transférées à Diba et à Vom, deux villages accueillant des réfugiés situés plus loin de la frontière afin de garantir des conditions de sécurité minimales. A ce jour, près de 70 000 réfugiés centrafricains vivent dans 6 camps et 23 villages hôtes au sud du Tchad.

### Plus de 500 nouveaux arrivants du Soudan dans l'est du Tchad

À la suite d'un conflit intercommunautaire entre agriculteurs et éleveurs le 29 juillet au Soudan, 519 personnes, principalement des femmes et des enfants, sont arrivées de Terbebe (Soudan) à Katarfa, localité située dans le Ouaddaï, à 2 km de la frontière. Ces personnes disent ne pas avoir l'intention de retourner au Soudan en raison de l'insécurité qui prévaut là-bas. Après des sensibilisations, le HCR et ses partenaires ont assuré le transfert volontaire vers le camp de réfugiés de Treguine, plus éloigné de la frontière. Le Tchad accueille déjà plus de 319 000 réfugiés soudanais installés dans 12 camps et un site à l'est du pays, soit 79% des 403 000 réfugiés qu'il accueille.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

**Florent Méhaule**, Chef de Bureau, [mehaule@un.org](mailto:mehaule@un.org), Tel. (+235) 68 85 10 04

**Naomi Frérotte**, Chargée de l'Information Publique, [frerotte@un.org](mailto:frerotte@un.org), Tel. (+235) 66 90 16 33

**Augustin Zusanné**, Assistant Chargé d'Information Publique, [zusanne@un.org](mailto:zusanne@un.org), Tel. (+235) 63 90 09 13

[www.unocha.org/tchad](http://www.unocha.org/tchad) | [reliefweb.int/country/tcd](http://reliefweb.int/country/tcd)